



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Kenya

Question écrite n° 40078

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur le développement de nos relations avec le Kenya. En effet, ce pays anglophone a vécu, après l'épreuve électorale, une transition exemplaire vers la paix civile et la réconciliation entre les principales forces politiques présentes dans ce pays. Le Kenya n'est certes pas un pays francophone, mais sa population, notamment les plus jeunes, est intéressée par le message de la France, dans une perspective de développement sur cette partie de l'Afrique. La résolution de l'impasse politique au Kenya mérite le soutien appuyé de la France. C'est pourquoi une visite officielle de dirigeants français à haut niveau mériterait d'être envisagée prochainement, pour concrétiser l'amélioration de nos relations avec le Kenya. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie remercie l'honorable parlementaire de l'intérêt qu'il porte aux relations franco-kenyanes. La France suit de très près les progrès des réformes induites par la médiation Annan, dont elle avait suivi et soutenu, pas à pas, le travail pendant la crise électorale de 2008. Les visites à haut niveau se sont multipliées depuis : le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie a visité le Kenya en mai 2008, la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme l'a fait en novembre 2008, enfin, le ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire a rencontré son homologue en marge du conseil d'administration du programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), les 18 et 19 février 2009. Côté kenyan, la France a accueilli le président du Parlement kenyan et plusieurs députés en avril 2008, le ministre du tourisme en juillet 2008, le ministre de la santé et de la protection sociale en janvier 2009 ainsi qu'une délégation de la primature kenyane (services du Premier ministre) venus, à notre invitation, travailler sur le fonctionnement concret d'un exécutif bicéphale. Les relations franco-kenyanes sont donc dans une phase d'expansion. Il est bien sûr tout à fait souhaitable que d'autres visites à haut niveau puissent être organisées dans les mois à venir. Concernant l'engouement des jeunes kenyans pour la culture et le modèle français, il est dûment appuyé localement, grâce notamment au travail de notre Alliance française, la plus importante de nos alliances en Afrique sub-saharienne.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40078

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2009, page 427

Réponse publiée le : 14 avril 2009, page 3536